

**PROPOSITION DE LOI VISANT À INSTAURER UNE VISITE MÉDICALE POUR
LES CONDUCTEURS DE PLUS DE 70 ANS :
STOP À LA STIGMATISATION DE NOS AÎNÉS !**

**COMMUNIQUÉ D'ÉRIC SOULAT
CONSEILLER RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE**

Le 18 mars, une proposition de loi a été déposée à l'Assemblée nationale par une coalition allant de la droite à la gauche, en passant par les centristes, visant à imposer une visite médicale tous les cinq ans aux conducteurs de plus de 70 ans.

L'objectif annoncé : améliorer la sécurité sur les routes !

Nos anciens, seraient-ils, selon eux, plus dangereux que les jeunes sur la route ?

Les chiffres disent pourtant le contraire : les jeunes de 18 à 24 ans sont les plus impliqués dans des accidents routiers.

Cette proposition est non seulement injuste, humiliante, mais aussi techniquement inapplicable, dans un pays où les déserts médicaux s'étendent, où les rendez-vous chez les spécialistes se prennent parfois à six mois.

Dans nos territoires, les grands-parents sont des piliers de la vie familiale : ils participent activement à l'éducation, au lien intergénérationnel, à la cohésion locale.

Cette proposition de loi, en ciblant arbitrairement les plus de 70 ans, envoie un message profondément injuste : **celui d'une société qui discrimine en fonction de l'âge et relègue les anciens au rang de citoyens de seconde zone.**

Il faut arrêter de stigmatiser les personnes âgées !

Le Rassemblement National, s'oppose donc tout naturellement à cette proposition de loi et défendra, comme il le fait depuis toujours, les plus fragiles.